

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 1/04/2023

Présent-es : Alain DETOLLE, Christophe BAUMGARTEN, Francis HOEZELLE, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON

Absent-es : Victoire BEAUJOU, Catherine LESNES, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,

Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON

Catherine LESNES à Alain DETOLLE

Françoise ROMANET à Olivier MARTIN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE



DCM 2023/ 17 : Nouvelles modalités de facturation de l'eau et l'abonnement

Madame la Maire informe le conseil municipal que depuis 2023, le budget communal annexe de l'Eau & Assainissement est devenu autonome et doit s'auto-équibrer sans recours à une subvention du budget principal. Pour assurer une trésorerie constante, il est conseillé à la commune de modifier les modalités de facturation. Actuellement, la facture du 1^{er} semestre comporte le paiement d'un 1/2 abonnement d'eau, celle du 2^{ème} semestre comprend le paiement de la 2^{ème} moitié de l'abonnement d'eau, de la consommation et des taxes ainsi que l'assainissement collectif. Elle propose de modifier cette facturation de la façon suivante :

- facture du 1^{er} semestre : abonnement complet
- facture du 2^{ème} semestre : consommation d'eau, taxes, assainissement collectif.

Le conseil municipal à l'unanimité, valide ces nouvelles modalités de facturation concernant l'eau et l'assainissement.

À Faux la Montagne, le 11/04/2023

La Maire

C.MOULIN

A handwritten signature in black ink, followed by the official seal of the Municipality of Faux la Montagne. The seal is circular and features a central figure holding a staff, surrounded by the text "MAIRIE DE FAUX LA MONTAGNE".